

## COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊQUE DE TARBES ET LOURDES

Abbé Jean-Claude Mercier et abbaye de Tarasteix

Sa Sainteté le Pape François a renvoyé de l'état clérical l'abbé Jean-Claude Mercier. Le 9 décembre 2022 celui-ci a signé le décret stipulant cette décision. Cet ultime acte de l'Eglise catholique vient clore l'enquête canonique mentionnée dans un communiqué daté du 25 février 2021 par mon prédécesseur, Mgr Nicolas Brouwet. La décision du Pape François est désormais communicable.

Les indications déjà formulées par les évêques successifs de Tarbes et Lourdes sont confirmées et renforcées : M. Mercier n'a pas reçu de mission de l'Eglise catholique (ni de son diocèse d'origine de Djibouti ni de celui de Tarbes et Lourdes où il réside depuis 1977) depuis au moins 45 ans et ne peut en aucun cas la représenter. Il n'en est plus membre. L'ancienne abbaye de Tarasteix où il réside est un lieu privé sous la seule responsabilité de son propriétaire. Les fidèles catholiques ne doivent pas s'y rendre.

Fait à Tarbes le 15 décembre 2022

+ Jean-Marc Micas  
Évêque de Tarbes et Lourdes